

CALENDRIER 2025



PHOTO : MARC BERGERON

Cette année encore, nous désirons remercier nos généreux photographes qui nous ont offert ces magnifiques paysages de chez-nous. Sachez que par vos contributions, vous nous permettez de vous présenter, pour une 9^e année consécutive, notre calendrier annuel qui regorge aussi de nombreuses informations sur les dates et/ou les sujets importants à retenir ! C'est avec plaisir qu'une invitation est lancée à tous les photographes amateurs qui désirent, dès maintenant, débiter la prise de nouveaux clichés en vue de l'édition 2026 du Calendrier annuel de la Municipalité de Ripon.



www.ripon.ca et www.parcdesmontagnesnoires.ca



Ripon Municipalité



Municipalité de Ripon et Parc des Montagnes Noires de Ripon



[municipalitederipon](https://www.instagram.com/municipalitederipon) et [parcdesmontagnesnoiresderipon](https://www.instagram.com/parcdesmontagnesnoiresderipon)

Légende des principaux symboles



Cueillette
des ordures
Secteur 1



Cueillette
des ordures
Secteur 2



Cueillette
des recyclables
Secteur 1



Cueillette
des recyclables
Secteur 2



Séance de conseil
19 h



Ouverture de
l'écocentre



Versement
de taxes

SECTEURS DE COLLECTE (ordures et recyclables)

* Prendre note que certaines adresses ont changé de secteur (voir en bleu)

Secteur 1 :

1^{er} rang, chemin du
315, route (*Lafontaine*)
321, route
5^e rang Nord (*Deschâtelets et du Vallon*)
5^e Rang Sud
7^e Rang
Champêtre, montée
(*Rolland, Therrien, de la Pointe et Bourbonnais*)
Fougères, chemin des
Guides, chemin des (*des Mésanges, Deschamps, Côté,
des Geais-Bleus et de la Montagne*)
Lac-Grosleau, chemin du
(*Massie, des Hirondelles, Léveillé, Martin,
Chagnon-Brière, des Huards, Pelletier,
Richer, Dinel et Mireault*)
Larocque, montée
Lavergne, montée (*des Écureuils*)
Levert, montée (*Beaudoin, de la Famille,
Larose, Couture et Paul-Bélanger*)
Lussier, chemin
Meunier, montée (*de la Forge*)
Montagne-Noire, chemin de la
(*Pin-Rouge, Clouston, Amyot et
Lac-de-la-Neuf, chemin du*)
Montpellier, chemin de (*Barbe, de l'Épervier,
Sabourin*)
Neveu, chemin
Périard, chemin (*Blais, de la Rivière,
des Épinettes et des Pins*)
Petit 5^e Rang, chemin du
Rive, chemin de la
Sables, chemin des
Séguin, rue
St-Pierre, chemin
Viceroy, chemin (*Lac-Daoust Nord et Sud,
chemin de la Baie*)
Vino, chemin et montée de

Secteur 2 :

317, route
8^e Rang (*Lecompte*)
Bélanger, rue
Boucher, rue
Chartrand, rue
Coursol, rue
Derouin, rue
Desjardins, rue
Dupont, chemin
Guay, rue
Guindon, montée
Hautes-Rives, rue des
Labelle, montée
(*Philippe et Pieckie*)
Landriault, rue
Landry, rue
Lanthier, chemin
Larouche, montée
Limite, chemin de la
Major, rue
Marceau, rue
Marché, rue du
Martel, rue
Principale, rue
Ranger, rue
Rivage, rue du
Robinson, montée
(*Binet, Lazon, Vincent*)
Rochon, montée
Roy, rue
Saint-André, chemin de
(*Céré et Normand*)
Sainte-Julie Ouest, rang
Source, rue de la
(*du Plateau*)



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Vous recevrez sous peu, dans un autre envoi postal, le « **Guide sur les matières résiduelles** » qui contiendra toutes les informations en lien avec la gestion des matières résiduelles lesquelles peuvent également être consultées sur notre site Web www.ripn.ca. Si nécessaire, une copie pourra également être obtenue au bureau municipal, au 31, rue Coursol, bureau 101, durant les heures d'ouverture.

ORDURES & RECYCLABLES

Nous vous rappelons que, tel que stipulé au Règlement numéro 2023-04-414 relatif aux politiques de cueillette, de transport et de disposition des matières résiduelles, tout occupant doit utiliser des bacs roulants séparés pour être vidangés à l'aide d'un mécanisme mécanique (bras verseur) du camion pour la collecte des ordures ménagères et des recyclables. Ces bacs doivent être libres de tout obstacle pouvant nuire à la collecte et porter l'autocollant de recyclage à l'arrière (du côté des poignées et des roues) que vous devez vous procurer, à titre entièrement gratuit, à la réception de la Municipalité. **L'arrière du bac (côté des poignées et des roues) doit être placé face à la rue et le couvercle complètement fermé. Le cas échéant, la cueillette ne pourra être effectuée.**

ÉCOCENTRE DE RIPON

145, rue Principale, Ripon (Québec) JOV 1VO

Horaire 2025 de l'écocentre

À compter du 7 mai 2025 jusqu'au 1^{er} novembre 2025 inclusivement, tous les mercredis, de 15 h 30 à 18 h 30 et tous les samedis, de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 30.



Secteur – Parc des Montagnes Noires de Ripon



JANVIER 2025



De nombreux attraits et activités vous attendent au Parc des Montagnes Noires de Ripon. Prenez note que les résidents profitent de divers rabais. Consultez : www.parcdesmontagnesnoires.ca



Venez profiter de notre patinoire et de notre sentier de glace !
Consultez l'horaire sur : www.ripon.ca

Selon la température, l'horaire pourrait cependant varier !



Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1 BUREAU FERMÉ	2 BUREAU FERMÉ	3 BUREAU FERMÉ	4
			2025			
5	6  ¹	7  ²	8	9	10	11
12	13   ¹	14  ²	15	16	17	18
19	20  ¹	21  ²	22	23	24	25
26	27  ¹	28  ²	29	30	31	

Chiens

Tout propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien dans les limites de la Municipalité de Ripon doit, chaque année, avant le **1^{er} avril**, le faire enregistrer au bureau municipal, au coût de 10 \$ par année. Notez qu'il demeure impératif de respecter la réglementation concernant les animaux (SQ 21-005) : www.ripon.ca



Secteur – Chemin du Lac-Grosseau



FÉVRIER 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2		3	4	5	6	7
						
9	10	11	12	13	14	15
						
16	17	18	19	20	21	22
						
23	24	25	26	27	28	
						



Bibliothèque municipale

Les lundis, de 14 h 30 à 17 h
(Ouverte le mardi
si le lundi est férié)
Les jeudis, de 16 h 30 à 19 h

À la Bibliothèque de Ripon,
il est très facile de faire
une sélection de livres.

De plus, lorsque vos choix ne sont
pas disponibles, notre personnel
se fait un plaisir de vous
les commander !

Consultez : www.ripon.ca

CARNAVAL



60^e Carnaval de Ripon !

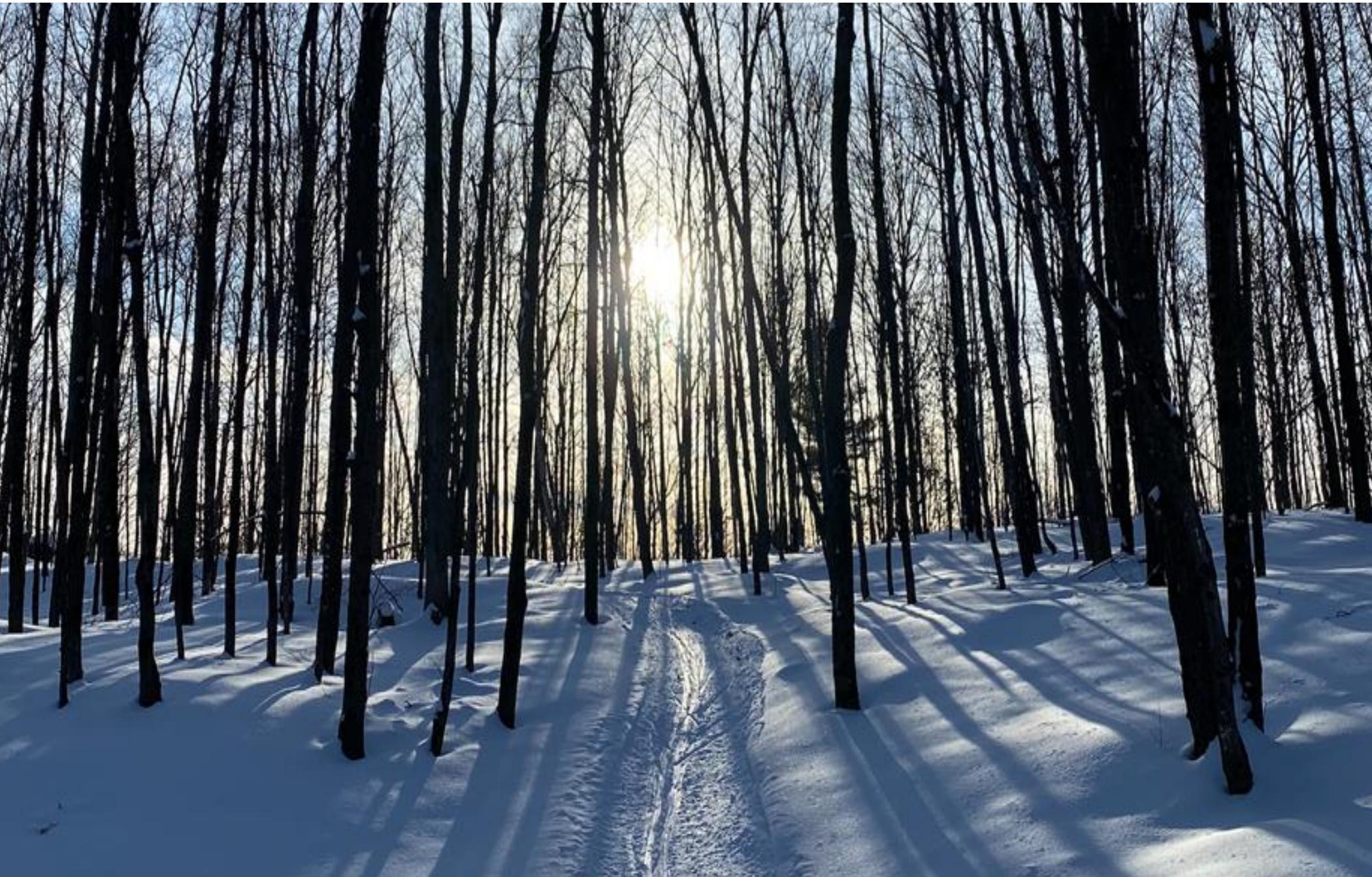
Pour connaître l'horaire complet, consultez : www.ripon.ca
Plusieurs activités pour toute la famille vous y attendent !



Comptes de taxes

L'envoi des comptes de taxes se fait au plus tard au cours de la première
semaine de **février**. Il est de votre responsabilité de vous assurer de
bien l'avoir reçu.

●
Secteur – Chemin Lèveillé



MARS 2025



Permis et certificats

Presque tous les projets de construction et d'aménagement nécessitent une autorisation de la Municipalité, sous forme de permis ou de certificat d'autorisation, et ce, avant de commencer les travaux.

Cette procédure permet de s'assurer du respect des règlements, du bon développement de la communauté et de la protection de l'environnement, ce qui profite à toutes et tous.

Pour obtenir plus d'informations, consultez : www.ripon.ca



C'est le printemps au Parc des Montagnes Noires de Ripon !

Notez que l'accès est entièrement gratuit pour les résidents de Ripon.
www.parcdesmontagnesnoires.ca

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2		3	4	5	6	7
RELÂCHE SCOLAIRE : 3 AU 7 MARS 2025						
	 ¹	 ²				8
9		10	11	12	13	14
	 ¹	 ²				
16		17	18	19	20	21
		 ¹	 ²			22
23	 ¹	24	25	26	27	28
30		31	 ²			29
	 ¹					

Taxes municipales



Vous pouvez acquitter votre compte de taxes au bureau municipal en argent comptant, par chèque, par carte de débit, par virement Interac, par la poste, par chèque ou par mandat-poste. Vous pouvez aussi acquitter votre compte de taxes via votre institution financière si celle-ci a signé une entente avec Desjardins et il est possible d'adhérer au débit préautorisé. N'hésitez pas à consulter notre site Web pour plus d'informations : www.ripon.ca

Secteur – Route 317



PHOTO : NATACHA THOMPSON

AVRIL 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1 	2	3	4	5
6 	7 	8 	9	10	11	12 Chasse aux cocos 
13	14 	15 	16	17 BUREAU FERMÉ	18 Vendredi Saint	19
20 Joyeuses Pâques ! 	21 BUREAU FERMÉ Lundi de Pâques	22 	23 	24	25	26
27	28	29	30	SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE : 27 AVRIL AU 4 MAI 2025		
						



Activités – Pâques

Les enfants sont invités à participer à la chasse aux cocos et aux diverses activités qui auront lieu le **samedi 12 avril 2025** au centre communautaire !

Pour inscrire vos enfants, consultez : www.ripon.ca



Abris temporaires

Les abris temporaires doivent être retirés au plus tard le **30 avril**.

Balayage des rues et chemins municipaux



À tous les printemps, la Municipalité exécute des travaux de balayage de ses rues et chemins et ces travaux se font habituellement sur une période d'environ 6 semaines au cours du mois d'**avril**. Restez à l'affût du communiqué qui sera publié sur notre page **Facebook**, **Instagram** et sur www.ripon.ca



Lavage avec boyau d'arrosage

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du **1^{er} avril au 15 mai** de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.



Secteur – Parc des Montagnes Noires de Ripon



MAI 2025



Rinçage du réseau d'aqueduc

Le Service des travaux publics de la Municipalité de Ripon procède habituellement à **tous les mois de mai** au rinçage du réseau, partie intégrante de l'entretien normal d'un réseau d'aqueduc. Demeurez à l'affût des dates d'exécution de ces travaux qui seront publiées par communiqué sur la page Facebook, Instagram de la Municipalité ainsi que sur son site Web : www.ripn.ca



À compter du 7 mai 2025, votre écocentre sera accessible deux fois par semaine, le **mercredi**, de 15 h 30 à 18 h 30 et le **samedi**, de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 30, et ce, **jusqu'au 1^{er} novembre 2025** inclusivement.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4		5	6	7	8	9
			PREMIÈRE JOURNÉE 			
11	12	13	14	15	16	17
FÊTE DES MÈRES 						
18	19	20	21	22	23	24
	BUREAU FERMÉ JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES		 			
25	26	27	28	29	30	31
						



Outils de géolocalisation

Suis-je touché par une interdiction de faire des feux à ciel ouvert ?

Saviez-vous qu'en tout temps, vous pouvez utiliser les outils sur le site Web de la SOPFEU, pour vérifier si votre région se retrouve dans le périmètre visé par la mesure préventive en vigueur ? Consultez : www.sopfeu.qc.ca

●
Secteur – Rue Derouin



JUIN 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1 	2 	3  	4	5	6	7 
8	9 	10  	11	12	13	14 
15 FÊTE DES PÈRES 	16 	17  	18	19	20	21 
22 FÊTE NATIONALE À RIPON !  	23 BUREAU FERMÉ FÊTE NATIONALE 	24	25  	26	27	28 
29	30 					



Fête nationale du Québec - Ripon

À Ripon, la Fête nationale du Québec se tiendra le **lundi 23 juin 2025**

Pour connaître l'horaire complet, consultez : www.ripon.ca

Plusieurs activités pour toute la famille vous y attendent !



Devenir bénévole

À Ripon nous sommes fiers de notre Municipalité. Présentement, plusieurs projets se pointent le bout du nez et nous avons besoin de vous pour nous constituer une banque de bénévoles ! Consultez : www.ripon.ca

Arrosage



Nous rappelons aux résidents desservis par le réseau d'aqueduc les règles d'utilisation de l'eau en saison estivale, à savoir : à compter du **1^{er} juin jusqu'au 15 septembre**, les résidents ayant un numéro civique pair peuvent arroser, entre 20 h et 23 h, le jour où la date est un chiffre pair. Il en va de même pour les résidents dont le numéro civique est impair qui eux, peuvent arroser le jour où la date est un chiffre impair. Quant aux systèmes d'arrosage automatiques, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h les dimanches, les mardis et les jeudis.

●
Secteur – Chemin Neveu



JUILLET 2025



Vous déménagez ?

Il est important de transmettre votre nouvelle adresse à la Municipalité.

Un formulaire est disponible à cet effet sur notre site Web : www.ripon.ca sous l'onglet « Informations générales ».

Il est également possible de se le procurer au bureau municipal ou de communiquer avec nous au 819 983-2000, poste 2701 ou par courriel : info@ripon.ca



Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1 BUREAU FERMÉ FÊTE DU CANADA 	2   ²	3	4	5  ÉCOCENTRE
6 	7  ¹	8  ²	9  ÉCOCENTRE	10	11	12  ÉCOCENTRE
13	14  ¹	15 	16  ²	17  ÉCOCENTRE	18	19  ÉCOCENTRE
20	21  ¹	22  ²	23  ÉCOCENTRE	24	25	26  ÉCOCENTRE
27	28  ¹	29  ²	30  ÉCOCENTRE	31		

Ventes de garage

Les occupants d'un bâtiment résidentiel peuvent tenir un maximum de quatre (4) ventes de garage par année, et ce, pour une durée maximale de quatre (4) jours consécutifs coïncidant avec la Journée nationale des Patriotes, la Fête nationale du Québec, la Fête du Canada, la fête du Travail ou un déménagement.

Aucun permis n'est requis pour tenir une vente de garage !

●
Secteur – Rue Principale



AOÛT 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
						
						
10	11	12	13	14	15	16
						
17	18	19	20	21	22	23
						
24 31	25	26	27	28	29	30
						



Saviez-vous que ?

Il est possible de consulter la matrice graphique en ligne en vous rendant sur notre site Web : www.ripon.ca sous l'onglet « Informations générales ».



Voici quelques informations sur Ripon

Superficie du territoire : 136,76 km²
113 voies de circulation
Population : 1 759



Haltes routières municipales

♦ 54, chemin du Lac-Grosseau

N'hésitez pas à vous rendre à cet endroit pour profiter du décor remarquable bordé par la rivière Petite-Nation et par de magnifiques vallons ! Venez y pique-niquer ou simplement y prendre une pause (Tables à pique-nique et toilettes sèches sur place).

♦ 90, rue Boucher (Intersection rue Boucher/route 317)

Très bien située près des différents services (Station d'essence, épicerie, pharmacie, marché public) et nouvellement aménagée (Tables à pique-nique).



Borne électrique

Accessible 24 heures par jour
7 jours par semaine !

Place du Marché
(4, rue du Marché)

Frais et modalités de paiement sur place.

Festival Ripon Trad 2024



SEPTEMBRE 2025



Coordonnées des citoyens

La Municipalité travaille de manière continue à mettre à jour les coordonnées (téléphone et courriel) de ses citoyens.

À cette fin, vous êtes invités à nous les communiquer :

Téléphone : 819 983-2000, poste 2701

Courriel : info@ripon.ca



Le Rallye Défi existe fièrement depuis 1982 et est inscrit au calendrier du Championnat Canadien de Rallye.

L'épreuve inscrit environ 35 équipages avec des spéciales extrêmement rapides et vallonneuses !

www.rallyedefi.ca

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1 BUREAU FERMÉ FÊTE DU TRAVAIL	2 	3	4	5	6 
7	8 	9  	10  	11 	12 	13  
14 	15 	16 	17 	18	19	20 
21	22 	23 	24 	25	26	27 
28	29 	30 				



Festival Ripon Trad

Le Festival Ripon Trad est une expérience musicale UNIQUE au Québec. Il se déroule à Ripon, au cœur même du village. Ripon ouvre donc toutes grandes ses portes le temps d'une fin de semaine spéciale ! www.ripontrad.ca

Secteur – Caserne de pompiers de Ripon



OCTOBRE 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
		 ÉCOCENTRE			Bal des Citrouilles	Bal des Citrouilles ÉCOCENTRE
5	6	7	8	9	10	11
SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES : 5 AU 11 OCTOBRE 2025						
Bal des Citrouilles	Ripon 1 	2 	ÉCOCENTRE			ÉCOCENTRE
12	13	14	15	16	17	18
	BUREAU FERMÉ ACTION DE GRÂCE	1 	2 			ÉCOCENTRE
19	20	21	22	23	24	25
	1 	2 	ÉCOCENTRE			ÉCOCENTRE
26	27	28	29	30	31	
	1 	2 	ÉCOCENTRE			



Bal des Citrouilles de Ripon
Plusieurs activités pour toute la famille vous y attendent !
Consultez : www.ripon.ca



Abris temporaires
Les abris temporaires peuvent être installés à compter du 1^{er} octobre.



Semaine de prévention des incendies

Du 5 au 11 octobre 2025

Consultez : www.ripon.ca

Devenez pompier dans votre communauté !



Fête de l'Halloween !

La Municipalité de Ripon procède à la distribution de friandises :

Centre communautaire
31, rue Coursol

Caserne de pompiers
45, rue Boucher

●
Secteur – Chemin Viceroy



NOVEMBRE 2025



Déneigement

La Municipalité de Ripon compte une fois de plus sur votre compréhension et votre habituelle collaboration !

Rappelons qu'il n'est pas permis de déposer, de jeter, de placer ou de lancer de la neige sur la voie publique ou sur toute place publique !



Marché de Noël

Sous les Flocons de Ripon

Les 22 et 23 novembre 2025 de 10 h à 16 h.

Venez découvrir plus de 60 kiosques au Salon des métiers d'art, la boutique Destination de Noël et la Place du Marché.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1 DERNIÈRE JOURNÉE  ÉCOCENTRE
2 ÉLECTIONS MUNICIPALES  	3  1	4  2	5	6	7	8
9 	10  1	11  2	12	13	14	15
16	17  1	18  2	19	20	21	22 
23 30 	24  1	25  2	26	27	28	29

Stationnement de nuit en période hivernale



Du 15 novembre au 15 avril, aucun véhicule ne doit être stationné sur la voie publique (incluant les cercles de virage) entre minuit et 6 h. Le contrevenant à ce règlement pourra s'exposer à un constat d'infraction émis par la Sûreté du Québec.

Le stationnement de nuit est toutefois permis dans les rues, du 24 au 26 décembre inclusivement et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement, et ce, de minuit à 6 h.

●
Secteur – Route 321 Nord



DÉCEMBRE 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	  1	 2			GUVIGNOLÉE 	GUVIGNOLÉE Fête de Noël des enfants 
7	 1	 2				
14	 1	 2				
21	BUREAU FERMÉ  1	BUREAU FERMÉ  2	BUREAU FERMÉ		BUREAU FERMÉ	
28	BUREAU FERMÉ  1	BUREAU FERMÉ  2	BUREAU FERMÉ			



Fête de Noël des enfants de Ripon

Le samedi 6 décembre 2025
au centre communautaire

N.B. : L'inscription est obligatoire

www.ripon.ca

L'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations


 En conformité avec l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le programme triennal d'immobilisations doit être adopté au plus tard le **31 décembre** de chaque année et en vertu de l'article 954, le conseil doit, durant la période allant du **15 novembre** au **31 décembre** adopter le budget du prochain exercice. À Ripon, ces résolutions sont généralement adoptées lors de séances extraordinaires qui ont lieu vers la **mi-décembre**.



Horaire des patinoires

Consultez : www.ripon.ca

L'horaire peut varier en accord avec dame Nature !

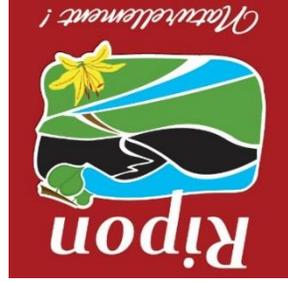
Illumination des lumières de Noël

À compter du **1^{er} décembre** nous vous invitons à **illuminer vos maisons pour la période des Fêtes** ! Ainsi il sera agréable pour les marcheurs nocturnes de circuler dans les rues qui brilleront avec éclat en ces temps de réjouissance !



Heureux temps des Fêtes

Une année riche en projets inspirants !
 Un temps des fêtes réjouissant !
 Une infinité de moments heureux !
 Voilà nos vœux pour la Nouvelle Année 2026 !



Municipalité de Ripon

31, rue Coursol, bureau 101, Ripon (Québec) J0V 1V0
Téléphone : 819 983-2000 - Télécopieur : 819 983-1327

Horaires du bureau municipal

Du lundi au jeudi

De 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30